

comédiens et chanteurs, dans le but de jouer des opérettes, etc. Les musiciens, qui seraient désireux d'en faire partie, sont instamment priés de donner leurs noms et adresses à M. Delachaux.

— Médailles d'or. — La Commission administrative de la société des médailles et soldats coloniaux français de Roubaix, prie ses membres d'assister à la réunion du dimanche 5 mai, à six heures précises du soir. Plusieurs questions concernant la société s'y trouveront discutées. La Commission compte que tous les membres se feront un devoir d'assister; elle invite également tous les médailles et soldats coloniaux ne faisant pas partie de la société, à venir à cette réunion et sous les renseignements leur seront donnés pour faire partie de la société. Elle espère qu'un grand nombre viendront se joindre à leurs anciens frères d'armes coloniaux, afin de conserver les liens de camaraderie et les souvenirs patriotiques se rattachant aux expéditions coloniales.

— La Commission administrative de l'Orphelin des Indes-Orientales a le regret de porter à la connaissance des sociétaires, le décès de M. Louis Mouton, membre de la Commission. — Elle les prie de bien vouloir se trouver au local, le dimanche 5 courant, à deux heures précises, pour une communication importante à ce sujet.

MENUS FAITS. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de M. Gustave Thibaut, demeurant rue du Grand-Chemin, 57, pour avoir tenu un café, à vélo, dans les rues de Roubaix.

CEST AUJOURD'HUI que lien, au Grand-Bainaux, la dernière desseuse de l'année.

de M. J. B. Debar, père du bébé, a reçu, dans la même journée, la visite de M. le comte de Montebello, maire d'Annappes, et de Mme la comtesse. Les funérailles de l'enfant auront lieu, à Annappes, demain lundi, à huit heures et demie de matin.

ASQJ

LE GRAND CARROUSEL INTERNATIONAL AU BENEFICE DES PAUVRES, organisé, chaque année, par la Société Hippique d'Asqj, sous les auspices de la municipalité, aura lieu le dimanche 19 mai prochain. Nous rappellerons aux nombreux amateurs de France et de Belgique, qui ont participé, en 1900, à cette intéressante fête, que la Commission offre, aux vainqueurs, 365 francs de prix, répartis comme suit : 1er prix, 100 francs, 2e, 80; 3e, 60; 4e, 40; 5e, 30; 6e, 20; 7e, 15; 8e, 10; 9e, 10; 10e, surprises. De plus, une prime de 10 francs sera offerte aux cavaliers les plus nombreux d'une même commune. Le carrousel aura lieu chez M. Arthur Goëls, place de la commune. La liste d'inscription des cavaliers sera ouverte de deux à trois heures de l'après-midi, à la maison de M. Deponthieux, subergiste à la « Maison Celles », route de Tournai. La réunion des cavaliers aura lieu à trois heures précises, pour se rendre, en cortège, sur la place. La messe de chaque cavalier sera de 3 francs. Le carrousel d'essai aura lieu dimanche prochain, 12 mai.

des opérations de l'exercice 1900. Ce rapport très détaillé, dont nous publierons quelques extraits, témoigne de la vitalité toujours croissante de cette institution.

A l'issue de la réunion il a été remis à MM. Victor Vincent, maire de Roubaix, Gustave Lepoutre, maire de Roncq, Charles Phalamin, maire de Nanteuil et président du Conseil d'administration des institutions de bienfaisance établies dans ces communes, à MM. Léon Campaigne, administrateur à Roncq; Henri Millet, administrateur à Mouvaux, Emile Ferré, Adolphe Legendre, Omer Béghague, et Paul Dérôme, directeurs-adjoints à la Caisse centrale, la médaille en argent votée par le Conseil de direction, pour les administrateurs comptant cinq années de mandat.

En remettant ces médailles, M. le vice-président, a remercié ces Messieurs du concours qu'ils ont bien voulu apporter depuis cinq ans au développement de l'épargne et à la bonne administration de l'établissement. Ceux-ci à leur tour, ont assuré le Conseil de direction de tout leur dévouement.

REUNIONS DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — Les commissions des Travaux, de la Voirie et des Finances se réuniront le lundi 6 mai à six heures du soir, à la mairie. Ordre du jour : Projet de square sur le terre-plein de Saint-Christophe; Pavillon pour le tramway; Kiosque à journaux.

La commission des Bains se réunira le lundi 6 mai, à quatre heures du soir, à la mairie. Ordre du jour : Questions diverses concernant l'établissement des Bains.

La commission des Grands Travaux se réunira le lundi 6 mai, à cinq heures et demie du soir, à la mairie. Ordre du jour : Bourse de commerce, Postes et Télégraphes.

La commission de l'Hôtel de Ville se réunira le lundi 6 mai, à cinq heures du soir, à la mairie.

LA FETE DE JEANNE-D'ARC aura lieu cette année le dimanche 12 mai. Comme de coutume, nous invitons les habitants à pavoiser. Dans les différentes paroisses des exercices de circonstance auront lieu.

LA REQUETE DES GARÇONS COIFFEURS. — Les signataires de la requête dont nous avons fait mention existent de nouveau pour que nous publions leur lettre intégrale. Nous regrettons de ne pas pouvoir leur donner satisfaction, mais le document est trop étendu. Nous en avons donné d'ailleurs le sens et les phrases principales.

LA CHASSE AU TOUTOU. — Samedi dans la matinée, la charrette à chiens a fait une nouvelle sortie à travers la ville. Quatorze de ces quadrupèdes ont été vus et mis en fourrière. Le meurtre de surveillance qui vient d'être repris n'est pas superflue car à cette époque on constate de nombreux cas d'hydrophobie, et il s'en est présenté déjà.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de MM. Caulliez et Delaunoy, filateurs, rue du Dragon, un blancheur, Louis Toux, âgé de 14 ans, demeurant au Blanc-Four, en retirant du défilé à son premier réchauffage de l'antérieur gauche prise entre la corde et la poulie d'un métier. M. le docteur Bernard a constaté une plaie par écrasement. L'incapacité de travail sera de huit jours.

Dans le même établissement, un réchauffeur, J. B. Desleppiers, âgé de 37 ans, demeurant rue de la Potence, 54, en mettant un rouleau, a eu l'annulaire gauche pris entre un cylindre et la bascule du contre-poids. Il en est résulté un abcès lymphatique de la face dorsale. Un repos de huit jours a été prescrit au blessé par M. le docteur Guimet.

Dans la filature de MM. J. Dourmont et fils, rue de Bradford, une soigneuse, Marie Barbe, âgée de 18 ans, demeurant rue de la Blancherie, 274, s'est heurtée la ceinture gauche contre un tas de bobines. M. le docteur Debruyère a constaté une hémorragie de la bourse synoviale purulente du genou. Un repos d'une dizaine de jours a été prescrit à la blessée.

Ch. F. Marquet frères, filateurs à Tourcoing, un blancheur, Sidonie Michely, âgé de 25 ans, demeurant rue de Carvin, 8, en retirant une mèche de laine, a eu le pouce droit écrasé entre les buffes. Il en est résulté une plaie contuse. M. le docteur Bernard a prescrit un repos de cinq à six jours au blessé.

Dans la filature de MM. Honoré frères, rue de la Laitie, un tisserand, Camille Martin, âgé de 35 ans, demeurant rue Chapin, 10, s'est fait une plaie au pouce droit par le ressort d'un plateau de son métier. M. le docteur Bernard a prescrit une plaie. L'incapacité de travail sera de dix jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Samedi matin il est arrivé aux halles : marée, 200 kil.; pommes de terre nouvelles, 100 kil.; saumon, 85 kil.; oignons, 100 boîtes; radis, 3,000 boîtes; poireaux, 75 boîtes; chichis, 25 boîtes; oseille, 20 paniers; épinards, 10 paniers; cerfeuil, 5 paniers.

LES CONTRAVENTIONS. — Dans la journée d'hier la police a dressé les contraventions ci-après : contre J. B. D., 19 ans, manœuvre; C. L., 19 ans, bicycliste, pour jeu de hasard sur la voie publique; M. B., 19 ans, sans profession, pour allure trop rapide avec bicyclette; F. D., 17 ans, mécanicien; P. R., 14 ans, mécanicien; V. D., 13 ans, pour défaut de plaque au condor; le docteur G. Schiolden, 21 ans, journaliste, pour ivresse.

CHALLENGE INTERNATIONAL DU NORD. — Deuxième et dernière semi-finale Dimanche 5 Mai, à deux heures précises, rue de Dunkerque. — Premières Tribunes, 3 fr.; Deuxièmes Tribunes, 1 fr. 50; Troisièmes, 1 fr.; Secondes, 0 fr. 50. — 85360

LE BROUTEUX se recommande par les articles de PREMIERE COMMUNION, tels que : livres, chapeteaux, médailles, images, en grand assortiment à la Librairie Jules Watteux, 39, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — 85363

Communications

LA JEUNESSE DU BLANC-SEAU se prépare avec ardeur au concours international de gymnastique qui aura lieu les 26 et 27 courant, à Boulogne-sur-Mer, où elle prendra part au concours simultané, division d'excellence; les résultats obtenus permettront d'espérer que la société se maintiendra au niveau où son travail a été si bien que le succès habituel répondra à ses efforts.

La société, dans le but de développer le goût des exercices gymniques, donnera le jeudi 10 courant, jour de l'Ascension, à quatre heures et demie du soir, une fête de gala où tous les mouvements imposés du prochain concours seront exécutés ainsi que le travail artistique des gymnastes. M. Barribaut, l'excellent chanteur et directeur, prêtera son concours. La société, pour se couvrir des frais d'organisation, a distribué des cartes d'entrée au prix unitaire de cinquante centimes par personne; ces cartes seront mises en vente dans les bureaux de tabac du Blanc-Sea et au siège de la société, rue de Constantine.

A l'issue de la fête il sera tiré une tombola avec objet d'art et surprises.

TOULVAUX

LES PREMIERES COMMUNIONS. — La cérémonie des premières communions aura lieu à l'église Saint-Germain, le dimanche 12 mai prochain. 114 enfants s'approcheront de la Sainte-Table.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Samedi matin, vers onze heures, un commencement d'incendie s'est

déclaré dans la cour de l'usine de MM. Lorthois frères. Un tas de paille qui se trouvait à proximité du registre s'est enflammé et a pris feu. Les flammes furent éteintes et immédiatement la paille fut évacuée.

RECHERCHES EN FERRAIN

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie de Neuville, le samedi 11 mai prochain, à huit heures du matin, afin de procéder à la confection des rôles des contributions post 1900.

LINSELLES

LA REVUE DES CHEVAUX. — Les opérations de recensement des chevaux, mules et mulets, prévues à titre préliminaire en cas de mobilisation, auront lieu à Linselles, le mercredi 5 juin, à deux heures de l'après-midi, sur la place de la Mairie.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Vendredi soir, vers onze heures, un accident de voiture s'est produit au passage de Blaton. M. Emile Demaroq, adjoint au maire de Linselles, accompagné de son fils, revenait de Roubaix, quand le cheval prit peur au passage d'une bicyclette, se cabra, puis tomba sur les genoux. Par suite de la secousse, les voyageurs furent violemment projetés hors de la voiture et au-dessus de la tête du cheval. M. Demaroq et son fils reçurent quelques blessures sans gravité. Les dégâts matériels sont relativement peu élevés.

BOUSBOECQUE

UN ACCIDENT A LA PAPERIE. — Un ouvrier travaillant à la papeterie de Bousboecque, a été grièvement pris dans un engrenage, vendredi soir. Le blessé, Henri Delaure, âgé de 26 ans, a reçu les soins de M. le docteur Pierchon, d'Halluin, qui a dû procéder à l'amputation.

BONDUES

LA REVUE DES CHEVAUX. — La revue des chevaux aura lieu, à Bondues, le 8 juin prochain, à une heure de l'après-midi.

HALLUIN

DEUX ARRESTATIONS. — La police d'Halluin a procédé à deux arrestations : la première est celle d'un jeune, Auguste Carostes, âgé de 35 ans; l'autre a été celle de Polydore Vanlerberghe, âgé de 42 ans, un extrait de jugement. Tous les deux seront transférés à Lille pour être mis à la disposition du Parquet.

A L'OCCASION DE LA SAINT-HILAIRE, les établissements et autres établissements publics pourront demeurer ouverts aujourd'hui dimanche et demain lundi, jusqu'à minuit.

RONCQ

SI VOUS MANQUEZ d'apprenti, si vous dirigez mal, si vous êtes content, si vous avez des élèves, des élèves, mal, prenez les Pilules de Dr. Somer, deux vingt ans de succès, ont affirmé l'efficacité.

Dépôt à Roubaix : M. Dumoulin, pharmacien, 40632

Solde tissus d'ameublement, 50, rue de Paris.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont.

Portraits communis 5 fr. 50 la douzaine.

EPHEMERIDES TOURCOINGNOISES

1599. — Le baron de Roesinghen, gouverneur de Combrès, se met à la poursuite de deux prisonniers qui s'étaient évadés de la prison de 1822, décidés à fuir. Ses recherches l'amènent jusqu'à Tourcoing où il les capture de dix à douze jeunes gens mal famés.

APPLICATION DU NOUVEL ARRETE MUNICIPAL. — Diverses contraventions ont été faites pour inobservation de l'arrêté municipal, concernant la circulation sur les trottoirs, les places publiques, etc., notamment à un garçon-brasseur de Roubaix, qui a traversé la Grand-Place avec son camion et à un vélocipédiste lillois qui a circulé sur le trottoir de la Grand-Place.

WASQUEHAL

LA PROMENADE FLAMANDE qui devait avoir lieu aujourd'hui, à l'occasion de la fête du 1er mai, est remise à une date ultérieure.

LANNY

Une réunion générale des adhérents de l'Union libérale. — Discours de M. Edmond Parmentier. — Conférence de M. Gethals. — Le Comité directeur de l'Union libérale a eu une réunion générale le dimanche 4 mai, à six heures du soir, dans la salle des fêtes de la « Café du Lion d'Or ». A huit heures et demie, plus de cent cinquante adhérents, la plupart ouvriers, avaient répondu à l'appel. M. L. Van Houtan, président de l'Union libérale, a ouvert la séance, remercié ses collègues et a donné la parole à M. Parmentier, vice-président, et rapporteur, qui a rendu compte de la gestion du bureau.

Ayant discuté le matériel, M. Parmentier a réfuté les accusations anonymes de presse, de réaction et d'antoinisme à l'égard de la liberté, portée contre la Société.

L'Union libérale, ajoute-t-il, n'est fondée pour protéger contre une injustice commise par le Conseil municipal, pour la réparer, et faire triompher, à Lannoy, un programme de justice et d'égalité. Le projet de loi a été approuvé par tous les adhérents. Nous sommes décidés pour arriver à ce but d'employer les moyens légaux, c'est-à-dire le bulletin de vote.

Puis M. Parmentier a lu à ses collègues le programme de l'Union libérale, et a prouvé par des arguments et faits, que le Comité s'y est conformé. Les enfants indigents des écoles ont eu les fournitures classiques gratuites, et des vêtements; des ressources ont été créées; et l'on a vu organisé pour faire triompher la cause de l'égalité.

M. Parmentier expose la marche ascendante et progressive du Comité qui, sur 416 électeurs inscrits dont 33 militaires, a vu un développement plus de deux cents adhésions, c'est-à-dire la majorité des électeurs.

Les profits par les souscriptions ont été employés à secourir les enfants indigents. Quant au projet qui a concerné l'inscription des électeurs, il a été également par nos soins. Après avoir fait justice de l'imputation d'hypocrisie et d'égoïsme qui a été adressée aux membres du Comité, M. Parmentier termine en certifiant que le Comité saura soutenir d'une main ferme et loyale jusqu'à la victoire prochaine, le programme de l'Union libérale.

Le magistrat directeur de M. Parmentier, sur lequel nous reviendrons très prochainement, a été écouté avec intérêt et a été par lui félicité et remercié.

Après lui, M. Verrier, secrétaire, a donné lecture de l'emploi des souscriptions dont le chiffre a atteint 1,300 fr. 20 centimes. On a dépensé 287 fr. pour les fournitures classiques aux écoles libres; 307 fr. 85 pour vêtements aux indigents; 55 fr. d'imprimés, au total 649 fr. 85. Il reste en caisse 732 fr. 35. Ces chiffres sont accablants par leur développement.

La parole est ensuite donnée à M. Gethals, avocat à Roubaix, qui, dans une intéressante conférence, a parlé de la Liberté, l'indépendance.

Après avoir expliqué que l'indépendance est un besoin pour l'homme, il prouve l'indépendance nécessaire de l'Etat dont le rôle sera de permettre à chaque individu de satisfaire son besoin et de garantir les droits de chacun, jusqu'à celui du père de famille, qui est de choisir pour son enfant l'éducation qu'il lui plait. Il cite à l'appui ses opinions d'hommes d'Etat. Il fait l'historique de la lutte contre l'autorité qui a soutenu la liberté de l'enseignement, surtout de l'enseignement libre. L'orateur se place sur un terrain très large, les lois qui consacrent, comme la liberté et en vient à parler de la loi sur les associations qui y porte atteinte également. Il explique aussi ce que l'on doit entendre par la non-violence, chose qu'il ne conçoit pas pour l'enseignement. M. Gethals conclut que l'Union libérale devra, pour la liberté, être non-violente, hater pour elle, mais qu'il n'y a pas de fraternité possible; tous voudront vivre libres dans un pays libre.

De brèves paroles ont été échangées avec M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque, et M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque, et M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Motif fondé (Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5).

Impressions en tous genres pour le commerce. — Têtes de lettre. — Factures. — Memorandums. — Enveloppes. — Circulaires. — Cartes commerciales. — Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. — Etiquettes, etc. etc. — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés.

CESSION D'UN COMMERCE. — LIQUIDATION GENERALE. — M. BIZARD-LEMERRE, 13, GRANDE-RUE ROUBAIX. OCCASIONS DE LOTS POUR CADEAUX.

SABLE DES FLANDRES. — dessert sec de grande qualité. — SPECIALITE DE FAUSSES DENTS. — Nouveaux, ractu Collège, 5, Roubaix.

AU BERCEAU D'ARGENT (Voir aux annonces). — Œufs frais, 43, rue du Bois.

L'ETOILE POLAIRE. — une création de la Savonnerie Française Hygiénique P. Traouy et Cie, est le meilleur des savons de toilette. Le demander partout. 78513

VOYAGES

Les personnes qui, partant pour un voyage, se munissent de toute la somme qui leur sera nécessaire d'après leurs prévisions, courent le risque d'être volées ou de perdre leur argent, si elles emportent des billets de banque ou du numéraire.

Si, au contraire, elles se servent d'une lettre de crédit, tout risque de perte disparaît pour elles, et, en même temps, toute préoccupation.

Le CREDIT LYONNAIS, agences de Roubaix et de Tourcoing, délivre des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES payables dans le monde entier chez ses correspondants; ces lettres sont accompagnées de cartes d'identité et offrent aux voyageurs une commodité et une sécurité indiscutables.

Lorsqu'un voyageur, porteur d'une de ces lettres de crédit, a besoin de fonds dans une ville située sur son parcours, il lui suffit de se présenter chez le correspondant du CREDIT LYONNAIS et il peut y toucher la somme qu'il désire recevoir.

Le correspondant fait mention, au dos de la lettre de crédit, du versement qu'il a effectué et le bénéficiaire reste en possession de son titre pour le représenter dans les autres villes où il pourrait avoir besoin d'argent.

Toutes les lettres de crédit sont émises, suivant l'usage en France, DE FRANCE et payables au cours du jour, dans la monnaie du pays où s'effectue le paiement.

Les correspondants retiennent leurs frais, mais toutes les agences du CREDIT LYONNAIS paient ces lettres de crédit sans aucune retenue de commission. — 85629

ENTREPRISE GENERALE D'AMUELEMENTS. — ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART. — Les magasins et ateliers de MORLE GOYER, 59, et 17, rue de Valenciennes, sont transférés et tenus 26, rue Esquirol, ancienne maison HENRI DELSALLE. — 7523

WATTEBOIS

UN INSOMNIS. — Le gendarmier a arrêté samedi, à la Martinelle, un insomnieux, Joseph Brunelle, âgé de 39 ans, né à Inchy, (Pas-de-Calais), qui, après avoir été condamné à dix ans de travaux publics pour vol, se livre, en ces lieux, à son métier de charbonnier. Il est parvenu sous ce nom, pour accomplir une période de vingt-huit jours. Brunelle avait été libéré en 1894.

LA FRAUDE. — Les préposés Goussier et Thua ont arrêté, près de la ferme Deleu, les charbonniers Eugène Vandenbrouck, 25 ans, demeurant rue Grétry et Edouard Bouchart, 19 ans, doubleaux, rue de l'Ancre, 115, porteurs de bois de café vert, valeur six francs.

UNION DES PATRIOTES. — Réunion des membres de l'Union des Patriotes, de la deuxième section, au Grand-Cour, dimanche 5 mai, à six heures du soir, chez M. Joseph Foulon. On y invite les adhérents des autres sections.

LE DOUBLE MEURTRE DE LA RUE DE LA SENNE A BRUXELLES. — L'UN DES ASSASSINS REFUGIE A TOURCOING. — Nous avons relaté dans notre chronique belge les détails circonstanciés sur le double assassinat commis dans la rue de la Senne à Bruxelles. Un vent de sa servante avaient été trouvés tous deux assassinés dans la soirée du premier avril dernier dans leur habitation. L'un des coupables de ce double meurtre, Smellinck fut arrêté quelques jours après la découverte du crime, tandis que son complice, un certain Georges De Bruycker, un sujet belge expulsé de France, prenait la fuite dans la direction de Lille. La police apprit bientôt que ce dernier se trouvait dans nos parages, et M. Hupez, le commissaire de police chargé de l'enquête se mit à la recherche de De Bruycker. En effet, celui-ci était réfugié dans la soirée du jeudi saint, chez sa mère qui habite le numéro 17 de la rue Lhomond, au Blanc-Sea, où il resta enfermé pendant quinze jours. M. Hupez, l'officier de police belge qui avait connu le lien de l'officier de l'assassin se présenta à l'adresse indiquée rue Lhomond en compagnie d'agents de la sûreté de Roubaix, mais déjà Georges De Bruycker informé par une lettre adressée de Bruxelles par un ami, Léonie C... avait pris la fuite. Pendant son séjour chez sa mère le complice de Smellinck a pris garde de se montrer en public. Les voisins le font passer pour un jeune homme malade; toujours d'humeur joyeuse, il chantait du matin au soir. Chaque fois que les voisins s'informent de De Bruycker auprès de sa mère, celle-ci se met à pleurer. Elle soulaite de tout cœur que la police parvienne à l'arrêter.

DISPARITION D'UN JEUNE GARÇON. — Un jeune garçon, Henri Dourmont, âgé de 13 ans, a quitté le domicile paternel, rue d'Osstende, depuis le 27 avril dernier et depuis n'est plus reparu. Malgré toutes les recherches qui ont été faites jusqu'à présent on n'est parvenu à retrouver ses traces. Voici son signalement : taille 1 m. 60, cheveux blonds, teint coloré; il est vêtu d'un pantalon en drap noir, d'un veston de coton à carreaux noirs et blancs, il était coiffé d'une casquette faite de huit pièces avec une étoile marron sur le dessus; il portait aux pieds des souliers à crochets. La police a été informée de la disparition de ce jeune garçon.

LA CHASSE AU TOUTOU. — Samedi dans la matinée, la charrette à chiens a fait une nouvelle sortie à travers la ville. Quatorze de ces quadrupèdes ont été vus et mis en fourrière. Le meurtre de surveillance qui vient d'être repris n'est pas superflue car à cette époque on constate de nombreux cas d'hydrophobie, et il s'en est présenté déjà.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de MM. Caulliez et Delaunoy, filateurs, rue du Dragon, un blancheur, Louis Toux, âgé de 14 ans, demeurant au Blanc-Four, en retirant du défilé à son premier réchauffage de l'antérieur gauche prise entre la corde et la poulie d'un métier. M. le docteur Bernard a constaté une plaie par écrasement. L'incapacité de travail sera de huit jours.

Dans le même établissement, un réchauffeur, J. B. Desleppiers, âgé de 37 ans, demeurant rue de la Potence, 54, en mettant un rouleau, a eu l'annulaire gauche pris entre un cylindre et la bascule du contre-poids. Il en est résulté un abcès lymphatique de la face dorsale. Un repos de huit jours a été prescrit au blessé par M. le docteur Guimet.

Dans la filature de MM. J. Dourmont et fils, rue de Bradford, une soigneuse, Marie Barbe, âgée de 18 ans, demeurant rue de la Blancherie, 274, s'est heurtée la ceinture gauche contre un tas de bobines. M. le docteur Debruyère a constaté une hémorragie de la bourse synoviale purulente du genou. Un repos d'une dizaine de jours a été prescrit à la blessée.

Ch. F. Marquet frères, filateurs à Tourcoing, un blancheur, Sidonie Michely, âgé de 25 ans, demeurant rue de Carvin, 8, en retirant une mèche de laine, a eu le pouce droit écrasé entre les buffes. Il en est résulté une plaie contuse. M. le docteur Bernard a prescrit un repos de cinq à six jours au blessé.

Dans la filature de MM. Honoré frères, rue de la Laitie, un tisserand, Camille Martin, âgé de 35 ans, demeurant rue Chapin, 10, s'est fait une plaie au pouce droit par le ressort d'un plateau de son métier. M. le docteur Bernard a prescrit une plaie. L'incapacité de travail sera de dix jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Samedi matin il est arrivé aux halles : marée, 200 kil.; pommes de terre nouvelles, 100 kil.; saumon, 85 kil.; oignons, 100 boîtes; radis, 3,000 boîtes; poireaux, 75 boîtes; chichis, 25 boîtes; oseille, 20 paniers; épinards, 10 paniers; cerfeuil, 5 paniers.

LES CONTRAVENTIONS. — Dans la journée d'hier la police a dressé les contraventions ci-après : contre J. B. D., 19 ans, manœuvre; C. L., 19 ans, bicycliste, pour jeu de hasard sur la voie publique; M. B., 19 ans, sans profession, pour allure trop rapide avec bicyclette; F. D., 17 ans, mécanicien; P. R., 14 ans, mécanicien; V. D., 13 ans, pour défaut de plaque au condor; le docteur G. Schiolden, 21 ans, journaliste, pour ivresse.

CHALLENGE INTERNATIONAL DU NORD. — Deuxième et dernière semi-finale Dimanche 5 Mai, à deux heures précises, rue de Dunkerque. — Premières Tribunes, 3 fr.; Deuxièmes Tribunes, 1 fr. 50; Troisièmes, 1 fr.; Secondes, 0 fr. 50. — 85360

LE BROUTEUX se recommande par les articles de PREMIERE COMMUNION, tels que : livres, chapeteaux, médailles, images, en grand assortiment à la Librairie Jules Watteux, 39, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — 85363

Communications

LA JEUNESSE DU BLANC-SEAU se prépare avec ardeur au concours international de gymnastique qui aura lieu les 26 et 27 courant, à Boulogne-sur-Mer, où elle prendra part au concours simultané, division d'excellence; les résultats obtenus permettront d'espérer que la société se maintiendra au niveau où son travail a été si bien que le succès habituel répondra à ses efforts.

La société, dans le but de développer le goût des exercices gymniques, donnera le jeudi 10 courant, jour de l'Ascension, à quatre heures et demie du soir, une fête de gala où tous les mouvements imposés du prochain concours seront exécutés ainsi que le travail artistique des gymnastes. M. Barribaut, l'excellent chanteur et directeur, prêtera son concours. La société, pour se couvrir des frais d'organisation, a distribué des cartes d'entrée au prix unitaire de cinquante centimes par personne; ces cartes seront mises en vente dans les bureaux de tabac du Blanc-Sea et au siège de la société, rue de Constantine.

A l'issue de la fête il sera tiré une tombola avec objet d'art et surprises.

TOULVAUX

LES PREMIERES COMMUNIONS. — La cérémonie des premières communions aura lieu à l'église Saint-Germain, le dimanche 12 mai prochain. 114 enfants s'approcheront de la Sainte-Table.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Samedi matin, vers onze heures, un commencement d'incendie s'est

déclaré dans la cour de l'usine de MM. Lorthois frères. Un tas de paille qui se trouvait à proximité du registre s'est enflammé et a pris feu. Les flammes furent éteintes et immédiatement la paille fut évacuée.

RECHERCHES EN FERRAIN

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie de Neuville, le samedi 11 mai prochain, à huit heures du matin, afin de procéder à la confection des rôles des contributions post 1900.

LINSELLES

LA REVUE DES CHEVAUX. — Les opérations de recensement des chevaux, mules et mulets, prévues à titre préliminaire en cas de mobilisation, auront lieu à Linselles, le mercredi 5 juin, à deux heures de l'après-midi, sur la place de la Mairie.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Vendredi soir, vers onze heures, un accident de voiture s'est produit au passage de Blaton. M. Emile Demaroq, adjoint au maire de Linselles, accompagné de son fils, revenait de Roubaix, quand le cheval prit peur au passage d'une bicyclette, se cabra, puis tomba sur les genoux. Par suite de la secousse, les voyageurs furent violemment projetés hors de la voiture et au-dessus de la tête du cheval. M. Demaroq et son fils reçurent quelques blessures sans gravité. Les dégâts matériels sont relativement peu élevés.

BOUSBOECQUE

UN ACCIDENT A LA PAPERIE. — Un ouvrier travaillant à la papeterie de Bousboecque, a été grièvement pris dans un engrenage, vendredi soir. Le blessé, Henri Delaure, âgé de 26 ans, a reçu les soins de M. le docteur Pierchon, d'Halluin, qui a dû procéder à l'amputation.

BONDUES

LA REVUE DES CHEVAUX. — La revue des chevaux aura lieu, à Bondues, le 8 juin prochain, à une heure de l'après-midi.

HALLUIN

DEUX ARRESTATIONS. — La police d'Halluin a procédé à deux arrestations : la première est celle d'un jeune, Auguste Carostes, âgé de 35 ans; l'autre a été celle de Polydore Vanlerberghe, âgé de 42 ans, un extrait de jugement. Tous les deux seront transférés à Lille pour être mis à la disposition du Parquet.

A L'OCCASION DE LA SAINT-HILAIRE, les établissements et autres établissements publics pourront demeurer ouverts aujourd'hui dimanche et demain lundi, jusqu'à minuit.

RONCQ

SI VOUS MANQUEZ d'apprenti, si vous dirigez mal, si vous êtes content, si vous avez des élèves, des élèves, mal, prenez les Pilules de Dr. Somer, deux vingt ans de succès, ont affirmé l'efficacité.

Dépôt à Roubaix : M. Dumoulin, pharmacien, 40632

Solde tissus d'ameublement, 50, rue de Paris.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont.

Portraits communis 5 fr. 50 la douzaine.

EPHEMERIDES TOURCOINGNOISES

1599. — Le baron de Roesinghen, gouverneur de Combrès, se met à la poursuite de deux prisonniers qui s'étaient évadés de la prison de 1822, décidés à fuir. Ses recherches l'amènent jusqu'à Tourcoing où il les capture de dix à douze jeunes gens mal famés.

LE GRAND-BAINAUX. — Le Comité directeur de l'Union libérale a eu une réunion générale le dimanche 4 mai, à six heures du soir, dans la salle des fêtes de la « Café du Lion d'Or ». A huit heures et demie, plus de cent cinquante adhérents, la plupart ouvriers, avaient répondu à l'appel. M. L. Van Houtan, président de l'Union libérale, a ouvert la séance, remercié ses collègues et a donné la parole à M. Parmentier, vice-président, et rapporteur, qui a rendu compte de la gestion du bureau.

Ayant discuté le matériel, M. Parmentier a réfuté les accusations anonymes de presse, de réaction et d'antoinisme à l'égard de la liberté, portée contre la Société.

L'Union libérale, ajoute-t-il, n'est fondée pour protéger contre une injustice commise par le Conseil municipal, pour la réparer, et faire triompher, à Lannoy, un programme de justice et d'égalité. Le projet de loi a été approuvé par tous les adhérents. Nous sommes décidés pour arriver à ce but d'employer les moyens légaux, c'est-à-dire le bulletin de vote.

Puis M. Parmentier a lu à ses collègues le programme de l'Union libérale, et a prouvé par des arguments et faits, que le Comité s'y est conformé. Les enfants indigents des écoles ont eu les fournitures classiques gratuites, et des vêtements; des ressources ont été créées; et l'on a vu organisé pour faire triompher la cause de l'égalité.

M. Parmentier expose la marche ascendante et progressive du Comité qui, sur 416 électeurs inscrits dont 33 militaires, a vu un développement plus de deux cents adhésions, c'est-à-dire la majorité des électeurs.

Les profits par les souscriptions ont été employés à secourir les enfants indigents. Quant au projet qui a concerné l'inscription des électeurs, il a été également par nos soins. Après avoir fait justice de l'imputation d'hypocrisie et d'égoïsme qui a été adressée aux membres du Comité, M. Parmentier termine en certifiant que le Comité saura soutenir d'une main ferme et loyale jusqu'à la victoire prochaine, le programme de l'Union libérale.

Le magistrat directeur de M. Parmentier, sur lequel nous reviendrons très prochainement, a été écouté avec intérêt et a été par lui félicité et remercié.

Après lui, M. Verrier, secrétaire, a donné lecture de l'emploi des souscriptions dont le chiffre a atteint 1,300 fr. 20 centimes. On a dépensé 287 fr. pour les fournitures classiques aux écoles libres; 307 fr. 85 pour vêtements aux indigents; 55 fr. d'imprimés, au total 649 fr. 85. Il reste en caisse 732 fr. 35. Ces chiffres sont accablants par leur développement.

La parole est ensuite donnée à M. Gethals, avocat à Roubaix, qui, dans une intéressante conférence, a parlé de la Liberté, l'indépendance.

Après avoir expliqué que l'indépendance est un besoin pour l'homme, il prouve l'indépendance nécessaire de l'Etat dont le rôle sera de permettre à chaque individu de satisfaire son besoin et de garantir les droits de chacun, jusqu'à celui du père de famille, qui est de choisir pour son enfant l'éducation qu'il lui plait. Il cite à l'appui ses opinions d'hommes d'Etat. Il fait l'historique de la lutte contre l'autorité qui a soutenu la liberté de l'enseignement, surtout de l'enseignement libre. L'orateur se place sur un terrain très large, les lois qui consacrent, comme la liberté et en vient à parler de la loi sur les associations qui y porte atteinte également. Il explique aussi ce que l'on doit entendre par la non-violence, chose qu'il ne conçoit pas pour l'enseignement. M. Gethals conclut que l'Union libérale devra, pour la liberté, être non-violente, hater pour elle, mais qu'il n'y a pas de fraternité possible; tous voudront vivre libres dans un pays libre.

De brèves paroles ont été échangées avec M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque, et M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque, et M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque.

ENTREPRISE GENERALE D'AMUELEMENTS. — ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART. — Les magasins et ateliers de MORLE GOYER, 59, et 17, rue de Valenciennes, sont transférés et tenus 26, rue Esquirol, ancienne maison HENRI DELSALLE. — 7523

WATTEBOIS

UN INSOMNIS. — Le gendarmier a arrêté samedi, à la Martinelle, un insomnieux, Joseph Brunelle, âgé de 39 ans, né à Inchy, (Pas-de-Calais), qui, après avoir été condamné à dix ans de travaux publics pour vol, se livre, en ces lieux, à son métier de charbonnier. Il est parvenu sous ce nom, pour accomplir une période de vingt-huit jours. Brunelle avait été libéré en 1894.

LA FRAUDE. — Les préposés Goussier et Thua ont arrêté, près de la ferme Deleu, les charbonniers Eugène Vandenbrouck, 25 ans, demeurant rue Grétry et Edouard Bouchart, 19 ans, doubleaux, rue de l'Ancre, 115, porteurs de bois de café vert, valeur six francs.

UNION DES PATRIOTES. — Réunion des membres de l'Union des Patriotes, de la deuxième section, au Grand-Cour, dimanche 5 mai, à six heures du soir, chez M. Joseph Foulon. On y invite les adhérents des autres sections.

LE GRAND-BAINAUX. — Le Comité directeur de l'Union libérale a eu une réunion générale le dimanche 4 mai, à six heures du soir, dans la salle des fêtes de la « Café du Lion d'Or ». A huit heures et demie, plus de cent cinquante adhérents, la plupart ouvriers, avaient répondu à l'appel. M. L. Van Houtan, président de l'Union libérale, a ouvert la séance, remercié ses collègues et a donné la parole à M. Parmentier, vice-président, et rapporteur, qui a rendu compte de la gestion du bureau.

Ayant discuté le matériel, M. Parmentier a réfuté les accusations anonymes de presse, de réaction et d'antoinisme à l'égard de la liberté, portée contre la Société.

L'Union libérale, ajoute-t-il, n'est fondée pour protéger contre une injustice commise par le Conseil municipal, pour la réparer, et faire triompher, à Lannoy, un programme de justice et d'égalité. Le projet de loi a été approuvé par tous les adhérents. Nous sommes décidés pour arriver à ce but d'employer les moyens légaux, c'est-à-dire le bulletin de vote.

Puis M. Parmentier a lu à ses collègues le programme de l'Union libérale, et a prouvé par des arguments et faits, que le Comité s'y est conformé. Les enfants indigents des écoles ont eu les fournitures classiques gratuites, et des vêtements; des ressources ont été créées; et l'on a vu organisé pour faire triompher la cause de l'égalité.

M. Parmentier expose la marche ascendante et progressive du Comité qui, sur 416 électeurs inscrits dont 33 militaires, a vu un développement plus de deux cents adhésions, c'est-à-dire la majorité des électeurs.

Les profits par les souscriptions ont été employés à secourir les enfants indigents. Quant au projet qui a concerné l'inscription des électeurs, il a été également par nos soins. Après avoir fait justice de l'imputation d'hypocrisie et d'égoïsme qui a été adressée aux membres du Comité, M. Parmentier termine en certifiant que le Comité saura soutenir d'une main ferme et loyale jusqu'à la victoire prochaine, le programme de l'Union libérale.

Le magistrat directeur de M. Parmentier, sur lequel nous reviendrons très prochainement, a été écouté avec intérêt et a été par lui félicité et remercié.

Après lui, M. Verrier, secrétaire, a donné lecture de l'emploi des souscriptions dont le chiffre a atteint 1,300 fr. 20 centimes. On a dépensé 287 fr. pour les fournitures classiques aux écoles libres; 307 fr. 85 pour vêtements aux indigents; 55 fr. d'imprimés, au total 649 fr. 85. Il reste en caisse 732 fr. 35. Ces chiffres sont accablants par leur développement.

La parole est ensuite donnée à M. Gethals, avocat à Roubaix, qui, dans une intéressante conférence, a parlé de la Liberté, l'indépendance.

Après avoir expliqué que l'indépendance est un besoin pour l'homme, il prouve l'indépendance nécessaire de l'Etat dont le rôle sera de permettre à chaque individu de satisfaire son besoin et de garantir les droits de chacun, jusqu'à celui du père de famille, qui est de choisir pour son enfant l'éducation qu'il lui plait. Il cite à l'appui ses opinions d'hommes d'Etat. Il fait l'historique de la lutte contre l'autorité qui a soutenu la liberté de l'enseignement, surtout de l'enseignement libre. L'orateur se place sur un terrain très large, les lois qui consacrent, comme la liberté et en vient à parler de la loi sur les associations qui y porte atteinte également. Il explique aussi ce que l'on doit entendre par la non-violence, chose qu'il ne conçoit pas pour l'enseignement. M. Gethals conclut que l'Union libérale devra, pour la liberté, être non-violente, hater pour elle, mais qu'il n'y a pas de fraternité possible; tous voudront vivre libres dans un pays libre.

De brèves paroles ont été échangées avec M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque, et M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque, et M. Lorthois, directeur de la commune de Bousboecque.

LE GRAND-BAINAUX. — Le Comité directeur de l'Union libérale a eu une réunion générale le dimanche 4 mai, à six heures du soir, dans la salle des fêtes de la « Café du Lion d'Or ». A huit heures et demie, plus de cent cinquante adhérents, la plupart ouvriers, avaient répondu à l'appel. M. L. Van Houtan, président de l'Union libérale, a ouvert la séance, remercié ses collègues et a donné la parole à M. Parmentier, vice-président, et rapporteur, qui a rendu compte de la gestion du bureau.

Ayant discuté le matériel, M. Parmentier